



PRODUITS DE PUÉRICULTURE

Cosco
Safety 1st
Maxi-Cosi
Bébé Confort
Quinny
Baby Relax
Babidéal
Hoppop
Bertini
Mother's Choice

PRODUITS RÉCRÉATIFS

Cannondale
GT
SUGOI
Schwinn
Mongoose
Iron Horse
InSTEP

MOBILIER DE MAISON

Ameriwood
Altra Furniture
Dorel Home Products
Cosco Home & Office
Dorel Asia

BOURSE

TSX : DII.B, DII.A

CONTACTS :

MaisonBrison
Rick Leckner
(514) 731-0000

Les Industries Dorel Inc.
Jeffrey Schwartz
(514) 934-3034

**DOREL ACQUIERT UN DISTRIBUTEUR POLONAIS
DE PRODUITS POUR ENFANTS**

Montréal (Québec), le 5 janvier 2012---La société Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A) a annoncé aujourd'hui qu'elle a acquis 100 % de la société Poltrade, un distributeur et détaillant de produits pour enfants établi à Katowice, en Pologne. Dorel met ainsi sur pied une nouvelle unité d'exploitation, Dorel Polska, et continue d'étendre sa présence à l'échelle mondiale dans l'industrie des produits pour enfants. En forte progression ces dernières années, les ventes de Poltrade devraient atteindre environ 7,5 millions d'euros en 2012.

« Dorel entretient une relation soutenue depuis 1996 avec Poltrade qui agit comme distributeur de plusieurs de nos produits en Pologne. Nous considérons l'acquisition de Poltrade comme une extension naturelle de cette affiliation. Cette transaction illustre encore une fois de manière concrète notre stratégie visant la poursuite de notre expansion dans des marchés à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Compte tenu des opportunités que nous voyons dans cette région, l'intégration de Poltrade au sein de Dorel procurera à l'équipe polonaise des moyens additionnels pour intensifier la pénétration des marques et des catégories de produits dans cet important marché de l'Europe centrale, » a déclaré le président du groupe et chef de la direction de la division Produits de puériculture de Dorel, Hani Basile.

La société Poltrade a été créée en 1991 et occupe aujourd'hui une position de chef de file dans le marché des sièges d'auto pour enfants en Pologne. Outre ses activités de distribution, Poltrade exploite trois points de vente au détail. Le fondateur, Marek Waletko, qui continuera d'oeuvrer au sein de la nouvelle unité d'exploitation Dorel Polska accompagné d'autres membres de la haute direction, avait vu pour la première fois la gamme Maxi-Cosi il y a 15 ans dans le cadre du Salon des produits de puériculture de Cologne.

« Dès le premier instant, nous savions qu'il s'agissait d'une marque que nous souhaitions représenter. Nous avons été impressionnés par les caractéristiques fonctionnelles, esthétiques et conceptuelles des sièges d'auto et l'importance accordée à la sécurité des enfants. Nous avons dès lors pris la décision de chercher à obtenir les droits exclusifs d'importation de ces produits en Pologne. Nous sommes aujourd'hui ravis de porter ce partenariat à un niveau supérieur et de nous joindre à la famille Dorel, » a déclaré M. Waletko.

Le mois dernier, Dorel a finalisé l'acquisition d'une participation de 70 % dans un groupe existant de sociétés, connu principalement sous le nom de Silfa, qui possède et exploite la populaire marque *Infanti* au Chili, en Bolivie, au Pérou et en Argentine.

Profil

Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A) est une société de classe mondiale dans les secteurs des produits de puériculture et des bicyclettes. Fondée en 1962, Dorel crée du style et de l'enthousiasme tout en misant sur la sécurité, la qualité et la valeur de ses produits. La position de chef de file qu'occupe la Société en matière de style de vie est particulièrement marquée dans ses catégories de produits de puériculture et des bicyclettes qui comptent une multitude de produits qui définissent les tendances. Les produits de Dorel arborent des marques très reconnues comme Safety 1st, Quinny, Cosco, Maxi-Cosi et Bébé Confort à la division Produits de puériculture, ainsi que Cannondale, Schwinn, GT, Mongoose, IronHorse et SUGOI à la division Produits récréatifs. La division Mobilier de maison de Dorel commercialise, principalement en Amérique du Nord, un vaste assortiment de produits d'ameublement, dont certains sont fabriqués aux États-Unis et au Canada et d'autres sont importés. Dorel, dont le chiffre d'affaires s'élève à 2,3 milliards de dollars US, compte 5 400 employés, dispose d'installations dans vingt-et-un pays et vend ses produits à l'échelle mondiale.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, Dorel n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels pourraient ne pas correspondre, pour l'essentiel, aux attentes de Dorel telles qu'elles sont exprimées de manière expresse ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, Dorel ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent communiqué de presse aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de Dorel. Cependant, le lecteur est mis en garde qu'il pourrait ne pas être opportun d'utiliser ces énoncés prospectifs à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur plusieurs hypothèses que Dorel estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants : la conjoncture économique générale; des changements survenus dans les coûts des produits et les canaux de distribution; la variation de monnaies étrangères; le risque lié à la clientèle et au crédit y compris la concentration de revenus auprès d'un nombre restreint de clients; les coûts associés à la responsabilité civile des produits; les changements intervenus à la législation fiscale, ou l'interprétation ou l'application de ces règles; la capacité permanente de mettre au point des produits et de soutenir des marques; des changements survenus dans le contexte de réglementation; un accès continu aux ressources en capital et les coûts d'emprunt relatifs; des changements survenus dans les hypothèses portant sur l'évaluation du goodwill et d'autres éléments d'actif incorporel. Sous réserve des dividendes déclarés par le conseil d'administration, rien ne garantit que la Politique sur les dividendes de Dorel puisse être maintenue. Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont discutés dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de Dorel qui ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque qui ont été soulignés dans les documents précédemment mentionnés sont intégrés par renvoi au présent communiqué de presse.

Dorel met en garde le lecteur sur le fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir une influence sur la société. D'autres risques et incertitudes dont Dorel n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou que Dorel estime actuellement non importants peuvent aussi avoir un effet défavorable important sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière indue aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.

Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'autres éléments non récurrents ou inhabituels ou d'une aliénation, d'une fusion, d'une acquisition, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres opérations qui pourraient être annoncés ou sont susceptibles de survenir après la date du présent communiqué. L'incidence financière de ces opérations et des éléments non récurrents et autres éléments inhabituels peut s'avérer complexe et dépendre du contexte des faits propres à chacun de ces éléments. Par conséquent, Dorel ne peut pas décrire l'incidence prévue de façon utile ou de la même manière que lorsqu'elle présente les risques connus qui touchent son entreprise.